

CONCERTATION PUBLIQUE TRANSPORTS



Du 29 avril au 14 juillet

DONNEZ VOTRE AVIS SUR :

- La création de la 2^e ligne de tramway : Gare – Bellevue – Hôpital de la Cavale Blanche
- La création de la 1^{re} ligne de bus à haut niveau de service : Gare – Lambézellec
- Le renforcement du réseau métropolitain de transport public

jeparticipe.brest.fr

INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES, CONTRIBUEZ
Toute l'info sur jeparticipe.brest.fr ou au 02 98 33 50 50



Téléphonique © Mathieu Le Gall

SOMMAIRE

- **PAGE 3** Améliorer l'ensemble des déplacements sur la métropole
- **PAGE 4** Mon réseau grandit
- **PAGE 6** La concertation, pour penser collectivement le projet
- **PAGE 8** La création de la 2^e ligne de tramway : Gare - Bellevue - Hôpital de la Cavale Blanche
- **PAGE 10** La création de la 1^{re} ligne de bus à haut niveau de service : Gare - Lambézellec
- **PAGE 12** Le renforcement du réseau métropolitain de transport public
- **PAGE 14** Le coût, le financement et le calendrier du projet
- **PAGE 16** Comment s'informer, participer, contribuer ?

Améliorer l'ensemble des déplacements sur la métropole



Tramway © Mathieu Le Gall

TRANSPORTS PUBLIC : CHANGEONS D'ÉCHELLE !

La ligne A du tramway et le téléphérique ont rendu le transport collectif plus efficace et plus attractif dans la métropole. La nouvelle phase qui s'engage tend à développer ce réseau de transports publics en proposant de nouvelles lignes structurantes (tramway et Bus à haut niveau de service - BHNS). Elle identifie également de meilleures connexions entre les communes de la métropole et le cœur urbain. Elle est prévue de longue date dans tous les documents de planification : plan local d'urbanisme, plan climat, etc.

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE

L'enjeu d'accompagner un développement harmonieux de la métropole, de diminuer les gaz à effet de serre et de rendre la mobilité accessible à tous, y compris aux plus fragiles, rend essentielle l'évolution de l'offre de transports publics. Ceux-ci permettent de desservir les principaux équipements, les entreprises et les lieux d'habitation, de favoriser les connexions entre le centre-ville, les quartiers et les communes, ou encore d'offrir une alternative à l'usage de la voiture particulière. Accompagner les évolutions du territoire, c'est aussi optimiser l'organisation du réseau existant, le rendre plus attractif et favoriser l'intermodalité.



Téléphérique © Mathieu Le Gall



Transports © Simon Cohen

PRENDRE EN COMPTE L'ENSEMBLE DES MANIÈRES DE SE DÉPLACER

Le projet soumis à la concertation porte sur le développement des transports publics de la métropole. Il est pensé en lien avec l'ensemble des modes de déplacement présents et futurs : le réseau actuel bus + tramway + téléphérique, auquel sont intégrées de nouvelles lignes tramway et BHNS. Cette démarche permet de repenser les circulations à l'échelle de la métropole : les liaisons douces (piétons - vélos) sont adaptées sur tout le tracé, comme l'organisation des circulations routières, pour assurer des déplacements fluides. Les nouveaux modes de déplacements sont également pris en compte dans la réflexion : covoiturage, autopartage, etc.



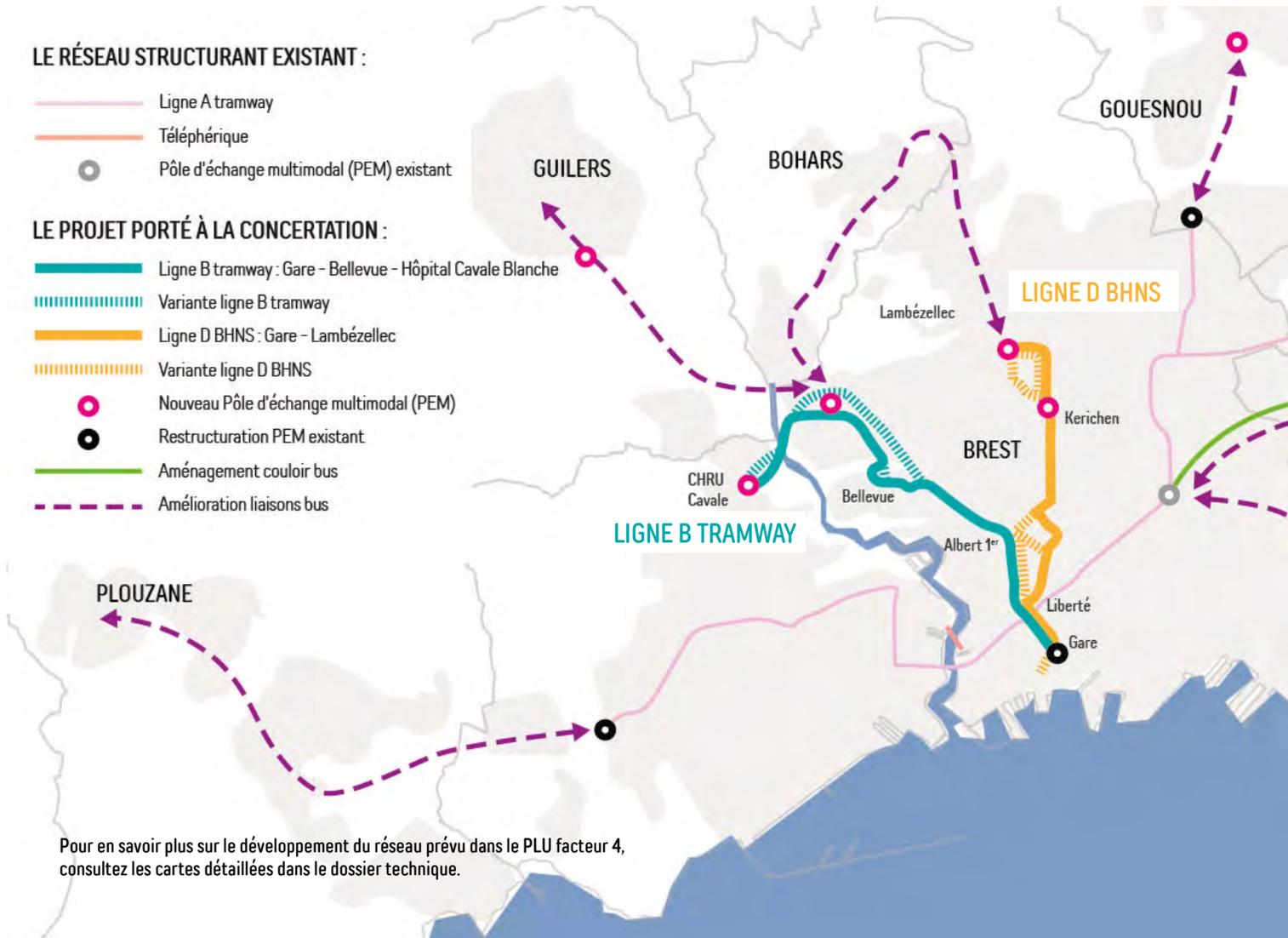
Mon réseau grandit

LE RÉSEAU STRUCTURANT EXISTANT :

- Ligne A tramway
- Téléphérique
- Pôle d'échange multimodal (PEM) existant

LE PROJET PORTÉ À LA CONCERTATION :

- Ligne B tramway : Gare - Bellevue - Hôpital Cavale Blanche
- Variante ligne B tramway
- Ligne D BHNS : Gare - Lambézellec
- Variante ligne D BHNS
- Nouveau Pôle d'échange multimodal (PEM)
- Restructuration PEM existant
- Aménagement couloir bus
- Amélioration liaisons bus



Pour en savoir plus sur le développement du réseau prévu dans le PLU facteur 4, consultez les cartes détaillées dans le dossier technique.

LE TRAM - LIGNE B

Gare - Bellevue - Hôpital de la Cavale Blanche

5,4 km

11 Stations

10 rames

5h30 0h30
Amplitude horaire

200 PERSONNES PAR RAME

TOUTES LES 6min
Fréquence en heure de pointe

DU 29 AVRIL
AU 14 JUILLET

PARTICIPEZ,
CONTRIBUEZ !



LES AXES CLÉS DU PROJET

1. La création de la 2^e ligne de tramway
Gare - Bellevue - Hôpital de la Cavale Blanche
2. La création de la 1^{re} ligne de Bus électrique à haut niveau de service (BHNS)
Gare - Lambézellec

Ces nouvelles lignes faciliteront l'accès aux grands équipements (hôpitaux, universités, écoles, gare, etc.), et la desserte de quartiers tels que Bellevue et Lambézellec.

3. Le renforcement du réseau métropolitain de transport public

FAVORISER L'INTERMODALITÉ

entre la voiture particulière, les transports en commun, le vélo, etc.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

de l'ensemble des habitants et usagers de la métropole et du pays de Brest.

AMÉLIORER LA DESSERTE DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE AVEC :

- de nouveaux pôles d'échange multimodaux. 
- des améliorations des liaisons avec les communes de la métropole. 

LE BHNS - LIGNE D Gare - Lambézellec

4 km

12 Stations

5h30 0h30

Amplitude horaire

9 bus électriques

120 PERSONNES PAR BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE - BHNS

TOUTES LES 6 min

Fréquence en heure de pointe

POUR EN SAVOIR +

Consultez le dossier du projet soumis à concertation sur jeparticipe.brest.fr et disponible :

- dans toutes les mairies des communes de Brest métropole,
- dans toutes les mairies de quartiers de Brest,
- à l'Hôtel de Brest métropole.

LA CONCERTATION :

pour penser collectivement le projet

QU'EST CE QU'UNE CONCERTATION ?

La concertation préalable est un temps d'informations et d'échanges entre la collectivité et le public sur l'opportunité et les caractéristiques principales du projet. La concertation permet de recueillir les avis des habitants et des usagers du territoire sur le tracé et ses variantes, pour ensuite enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes qui auront été exprimés par les participants.



SUR QUOI PORTE LA CONCERTATION ?

- L'opportunité du projet,
- le tracé de base et ses variantes,
- le nombre de stations et leurs emplacements au regard des grands enjeux urbains et de déplacement,
- le nombre de Pôles d'échange multimodaux (PEM), leurs emplacements et leur capacité au regard des grands enjeux de déplacement, notamment dans la liaison avec le Pays de Brest,
- les aménagements à réaliser sur les liaisons avec les communes de Brest métropole, qui rendront possible l'amélioration de la qualité de service vers les communes.

Brest métropole attend plus particulièrement de la concertation qu'elle éclaire la décision sur le tracé définitif, le nombre et l'emplacement des stations et des pôles d'échange multimodaux, leur capacité d'accueil ; ainsi que sur les aménagements proposés pour mieux desservir les communes.

LES ACTEURS DE LA CONCERTATION

○ Brest métropole, autorité organisatrice des transports

Brest métropole a demandé l'appui de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour veiller au bon déroulement de la concertation préalable et au respect de la participation des différents acteurs et du public.

Brest métropole se fixe les objectifs suivants pour la concertation :

OFFRIR UN CADRE CLAIR DE PARTICIPATION AUX CITOYENS

- Être clair concernant ce qui relève de l'information, ce qui est porté au débat et fait l'objet de marges de manoeuvre.
- Expliquer les choix et le cadre dans lequel s'inscrit la concertation.
- Assurer aux citoyens de disposer d'une information fiable, vérifiée et pédagogique sur le projet.

FAVORISER LA PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE

- Proposer des dispositifs allant à la rencontre des habitants et usagers.
- Faciliter l'information et l'expression à différents niveaux : en ligne, sur site, lors d'ateliers de réflexion citoyenne.
- Sensibiliser aux nouvelles mobilités alternatives à la voiture particulière.

NOURRIR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS SUR LA MÉTROPOLE GRÂCE À LA PAROLE HABITANTE

○ Les garantes de la concertation

Les deux garantes désignées par la CNDP, Catherine Trebaol et Marie Guichaoua, sont des personnes neutres et indépendantes du maître d'ouvrage et de toute autre partie prenante de l'élaboration du projet. Les garantes doivent respecter une stricte neutralité vis-à-vis du projet et n'émettent pas d'avis sur le contenu du projet. Elles sont à l'écoute de chaque participant de la concertation et peuvent se rendre sur le terrain en cas de besoin.



LE MOT DES GARANTES

Quel sera votre rôle durant la concertation ?

Notre rôle, en tant que garantes, est de veiller à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées au public. Nous veillerons également au bon déroulement de la concertation préalable et à la possibilité pour le public de formuler des questions et de donner son avis. Dans ce cadre, nous sommes tenues à une obligation de neutralité. Les garantes peuvent également constituer un recours possible en cas de désaccord sur le déroulement du processus de participation. À la fin de la phase de participation du public, nous rédigerons un bilan de la concertation, qui sera rendu public par la suite.

Quels sont les enjeux de cette mission ?

De notre point de vue, les enjeux de cette concertation sont la compréhension du projet et de ses impacts par tous, permettant une participation large et effective. Par ailleurs, l'organisation des échanges et la prise en compte des contributions seront essentielles pour permettre la définition du projet partagée par l'ensemble des acteurs.

Nous contacter par mail > catherine.trebaol@garant-cndp.fr
> marie.guichaoua@garant-cndp.fr

DU 29 AVRIL AU 14 JUILLET | COMMENT S'INFORMER, PARTICIPER ET CONTRIBUER ?

1 Je consulte le dossier de la concertation et les supports d'information et je dépose un avis :

- EN LIGNE sur le site jeparticipe.brest.fr
- SUR LES REGISTRES dans les mairies de quartier de Brest, à l'Hôtel de Brest métropole et dans les mairies de Gouesnou, Plougastel-Daoulas, Guilers, Le Relecq-Kerhuon, Bohars, Guipavas, Plouzané.
- PAR MAIL adressé à : concertation-transport@brest-metropole.fr
- PAR VOIE POSTALE à l'adresse suivante : Hôtel de métropole - Direction des Mobilités
24, rue Coat-ar- Guéven - CS 73826 - 29238 BREST CEDEX 2

2 Je participe aux rencontres publiques et aux ateliers :

RÉUNIONS PUBLIQUES

- À BREST, LANCEMENT DE LA CONCERTATION
> Le 29 avril à 18h30.
À l'auditorium des Ateliers des Capucins, 25 rue de Pontaniou.
- À GUILERS, DÉDIÉE AU SECTEUR NORD
Concerne également :
Gouesnou, Bohars, quartiers Lambézellec et Bellevue.
> Le 2 mai à 18h30.
À L'Agora, 79 rue Charles de Gaulle.
- À GUIPAVAS, DÉDIÉE AU SECTEUR EST
Concerne également :
Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, quartiers Saint-Marc, Europe.
> Le 9 mai à 18h30.
À L'Alizé, 90 rue Commandant Challe.
- À PLOUZANÉ, DÉDIÉE AU SECTEUR OUEST
Concerne également :
quartiers Cavale Blanche, Quatre-Moulins, Saint-Pierre.
> Le 13 mai à 18h30.
Au centre socio-culturel F. Mitterrand, place de la République.
- À BREST, RÉUNION DE SYNTHÈSE
> Le 10 juillet à 18h.
Au salon Richelieu de l'Hôtel de Ville, place de la Liberté.



ATELIERS DE CONTRIBUTION

- QUARTIER BELLEVUE
> Le 5 juin à 18h30.
À La Baraque, salle attenante à la mairie de quartier,
25 place Napoléon III.
- QUARTIER LAMBÉZELLEC
> Le 12 juin à 19h.
En salle Pierre Corre, mairie de quartier,
25 Rue Robespierre.
- QUARTIER BREST CENTRE
> Le 24 juin à 18h30.
Au salon Colbert de l'Hôtel de Ville, place de la Liberté.

Inscrivez-vous pour participer aux ateliers
(ouverts à tous dans la limite des capacités des salles) :

- lors des réunions publiques,
- sur jeparticipe.brest.fr,
- par téléphone au 02 98 33 50 50.

RENCONTRES

Brest métropole et l'équipe projet
à la rencontre du public :
Le 16 mai sur le marché de Bellevue.
Le 24 mai sur le marché de Lambézellec.

INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES, CONTRIBUEZ
Toute l'info sur jeparticipe.brest.fr ou au 02 98 33 50 50



La création de la 2^e ligne de tramway

GARE - BELLEVUE - HÔPITAL DE LA CAVALE BLANCHE

LES OBJECTIFS

- Offrir un mode de transport fiable, plus capacitaine, et une qualité de service optimale.
- Se connecter au réseau existant et en renforcer l'attractivité : la ligne B serait connectée à la ligne A du tramway au niveau de la place de la Liberté, ainsi qu'au projet de ligne D (Bus à haut niveau de service - BHNS).
- Desservir les grands équipements du territoire : Gare, Quartz, Cinéma, universités, hôpital Morvan, piscine et gymnase Foch, patinoire, Brest Business School, hôpital de la Cavale Blanche, etc.
- Participer au renouvellement urbain du quartier de Bellevue, et à sa connexion directe au centre-ville.
- Faciliter l'accès aux transports en commun et la multimodalité : 3 pôles d'échange multimodaux ponctueront le tracé.

LE TRACÉ DE BASE

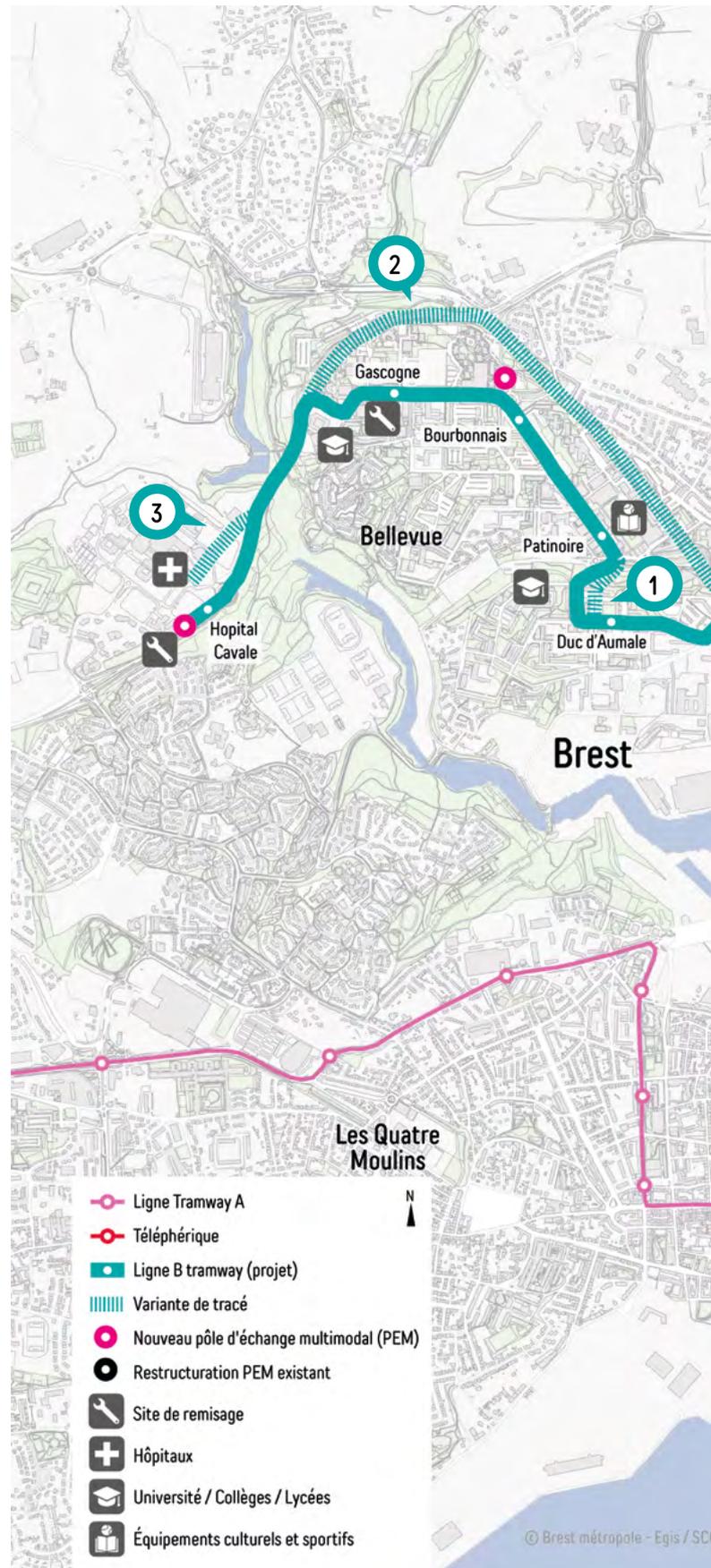
La ligne part du Pôle d'échange multimodal (PEM) de la Gare de Brest, emprunte l'avenue Clemenceau, croise la ligne A du tramway place de la Liberté, tourne rue Duquesne puis avenue Foch devant la Faculté Victor Ségalen et l'hôpital Morvan.

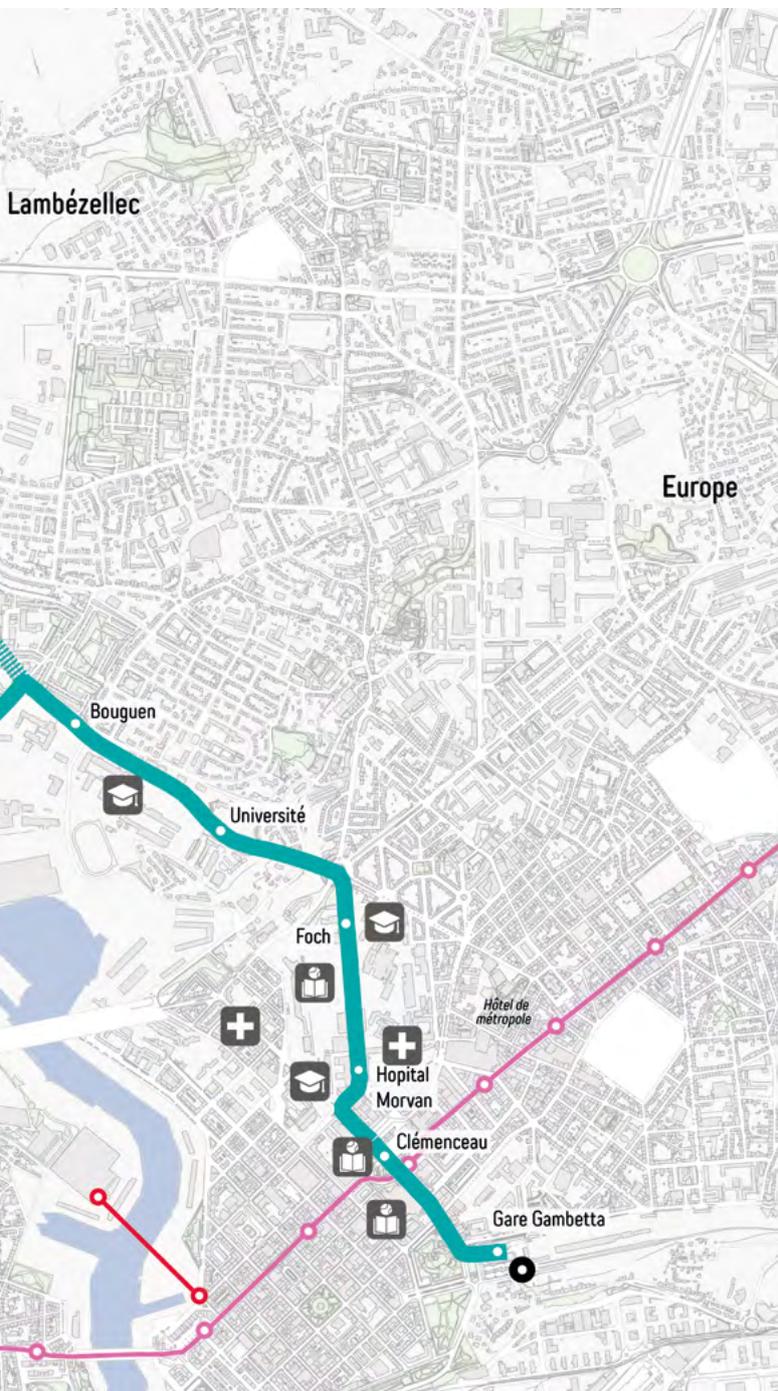
Elle atteint l'Université (site du Bouguen) au-delà de la place Albert 1^{er}, par la création d'un nouveau pont en parallèle au pont Schumann et permettant le passage du tramway. La solution de base prévoit que le nouvel ouvrage ne supporte que le tramway ; les voitures, les piétons et les vélos demeurant sur le pont existant.

La ligne se prolonge sur l'avenue le Gorgeu jusqu'à la rue de Kergoat, où elle s'insère dans le quartier de Bellevue par les rues de Kergoat, du Duc d'Aumale, et la rue du Général Baratier pour rejoindre l'avenue de Tarente.

Le tracé suit ensuite l'avenue de Provence puis la rue de Fougères à proximité de Brest Business School, rejoint le boulevard de l'Europe, traverse le pont de la Villeneuve (site mixte*), atteint le boulevard Tanguy Prigent et se poursuit jusqu'à la dernière station à proximité immédiate de l'hôpital de la Cavale Blanche.

*Un site est dit mixte lorsqu'il est partagé entre tramway et voitures (comme sur le pont de Recouvrance).





Maintenance et remisage des rames de tramway

Un site de remisage permet d'assurer le stockage des rames, le nettoyage intérieur et extérieur, etc. Il se situe à proximité du tracé, soit le long du boulevard Tanguy Prigent, soit sur l'avenue de Provence. La maintenance et les réparations seraient gérées au Centre d'exploitation et de maintenance technique (CEMT) actuel, situé sur le boulevard de la 1^{re} DFL près de Thalès à Brest, qui serait adapté.



Tramway-accessibilité © Franck Bétermin

LES VARIANTES SOUMISES À CONCERTATIONS

1 À BELLEVUE : UNE VARIANTE DANS LE QUARTIER KERGOAT

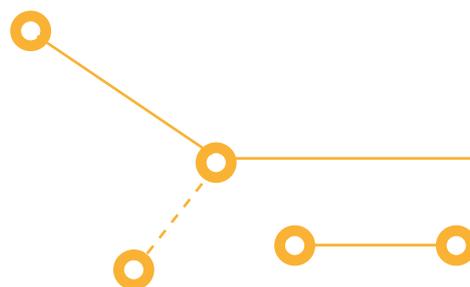
Une variante d'insertion est possible dans le quartier Kergoat, bénéficiant de l'hypothèse étudiée dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Bellevue de démolition de la barre d'immeuble située rue Général Faidherbe.

2 À BELLEVUE : UN TRACÉ EN BORDURE DU QUARTIER

Dans cette variante, la ligne poursuivrait sur l'avenue le Gorgeu (sans tourner au niveau de la rue de Kergoat), pour rejoindre le boulevard de l'Europe et le pont de la Villeneuve.

3 AU TERMINUS DE L'HÔPITAL : DEUX SOLUTIONS D'INSERTION ENVISAGÉES

Le tracé de base prévoit un arrêt sur le boulevard Tanguy Prigent, en contrebas de l'hôpital de la Cavale Blanche. Le lien vers l'hôpital se ferait alors via un cheminement piéton et par un ascenseur. Une variante prévoit de monter directement jusqu'au parvis de l'hôpital. Ce tracé ne permettrait pas à la ligne de se poursuivre jusqu'au remisage ni de favoriser les correspondances avec la ligne 4.





La création de la 1^{re} ligne de bus à haut niveau de service GARE - LAMBÉZELLEC

LES OBJECTIFS

- Offrir un mode de transport fiable, et une qualité de service optimale.
- Se connecter au réseau existant et en renforcer l'attractivité : la ligne du BHNS se connecte à la ligne A du tramway au niveau de la place de la Liberté, ainsi qu'à la ligne B de tramway et dessert les deux grands pôles scolaires (Kerichen et la Croix Rouge).
- Desservir et participer à la revitalisation du quartier de Lambézellec, en requalifiant les boulevards Doumer, Montaigne et Léon Blum, et en favorisant les échanges entre les quartiers.
- Faciliter l'accès aux transports en commun et la multimodalité : 3 pôles d'échange multimodaux ponctueront le tracé.

QU'EST-CE QU'UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) ?

Un "BHNS" :

- > circule sur une voie réservée comme le tramway, clairement identifiée et hors de la circulation générale, ce qui lui permet d'être plus fiable et régulier,
- > propose un confort, une vitesse commerciale, des fréquences, une amplitude horaire et une régularité similaires au tramway.

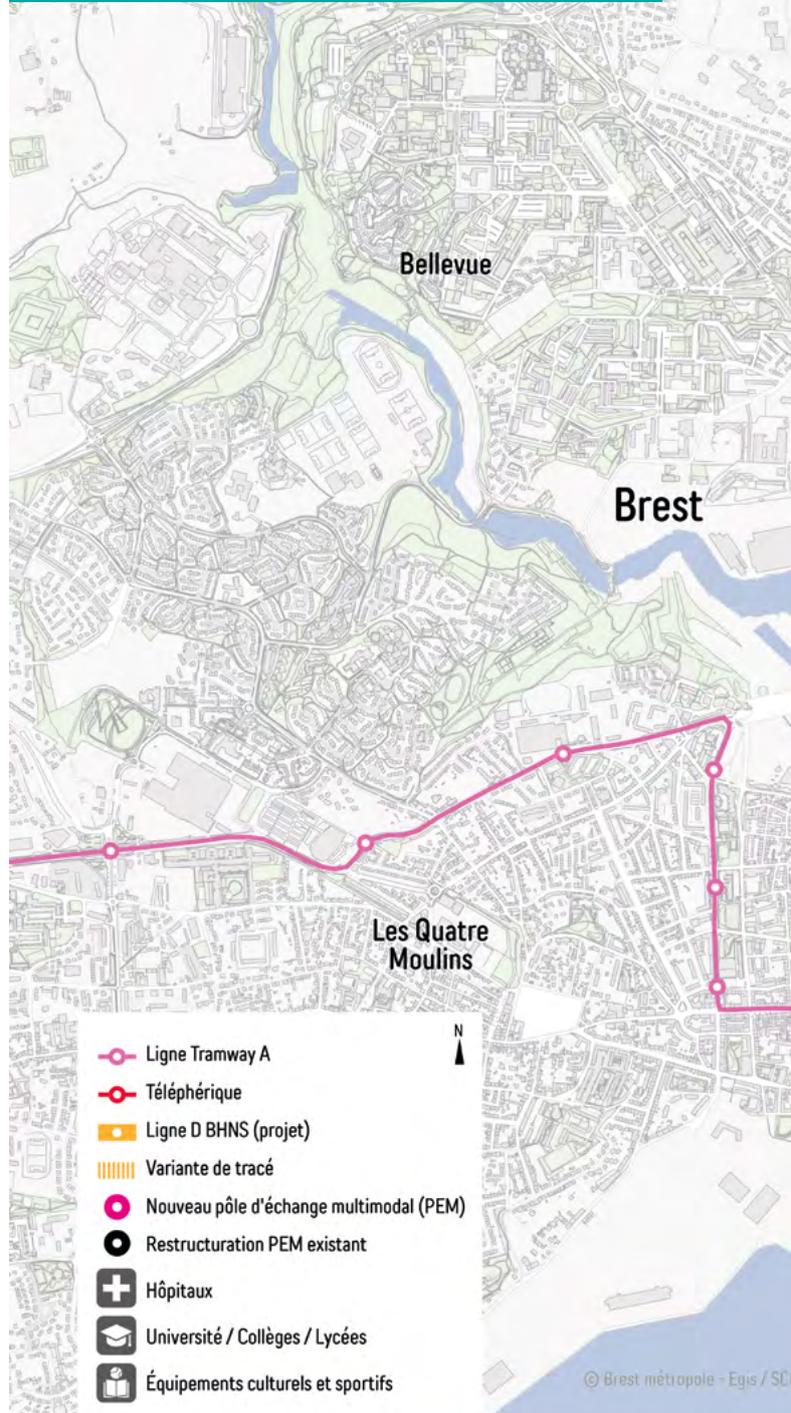
À Brest, le choix a été fait qu'il soit électrique, en cohérence avec l'évolution programmée de l'ensemble du parc de bus de la métropole.

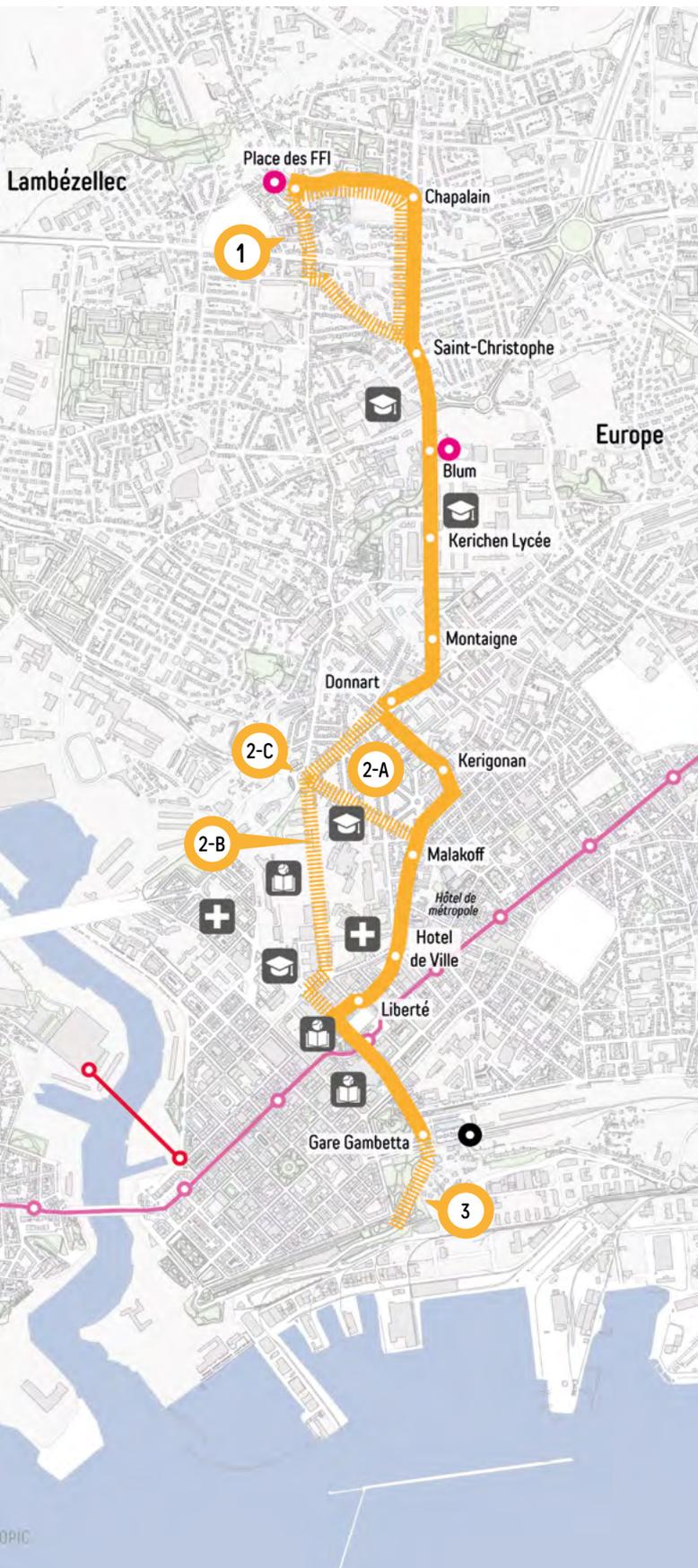
LE TRACÉ DE BASE

La ligne part du Pôle d'échange multimodal (PEM) de la Gare de Brest, emprunte une portion commune avec la ligne B du tramway sur l'avenue Clemenceau. Elle tourne et remonte rue de Glasgow. La ligne emprunte la rue Mathieu Donnart, l'avenue Montaigne jusqu'à tourner boulevard Léon Blum et longer les établissements scolaires Kerichen, Vauban et La Croix Rouge. Elle poursuit par la rue Jules Lesven pour partie, puis la rue Marcellin Duval et traverse le boulevard de l'Europe sur l'avenue Marcellin Duval. Elle rejoint le bourg de Lambézellec par la rue Yves Giloux.

POURQUOI UN BHNS SUR CE TRACÉ ?

La fréquentation estimée et les contraintes du secteur rendent le BHNS pertinent pour mieux desservir Lambézellec tout en s'adaptant à la configuration des rues du quartier et en proposant un projet viable financièrement.





BHNS/METTIS © Metz métropole

LES VARIANTES SOUMISES À CONCERTATIONS

1 LAMBÉZELLEC

Cette variante consisterait à réaliser une ligne de BHNS en sens unique, avec une boucle empruntant les rues Marcellin Duval, Robespierre et Jules Lesven.

2 BREST CENTRE

- 2-A Le tracé remonte rue de Glasgow jusqu'à la rue Camille Desmoulins, qu'il emprunte, puis redescend pour rejoindre la place Albert 1^{er} et poursuit sur la rue Doumer.
- 2-B Le tracé suit l'avenue Foch, traverse la place Albert 1^{er} pour rejoindre la rue Doumer et le boulevard Montaigne (tronc commun avec la ligne B du tramway vers Bellevue).
- 2-C Le tracé débute au niveau de la place Albert 1^{er}, et non à la gare, pour rejoindre le quartier de Lambézellec. La ligne serait de ce fait plus courte, ce qui induirait des correspondances sur la place Albert 1^{er} pour rejoindre Brest centre.

3 UNE OPTION DE PROLONGEMENT DE LA LIGNE VERS L'ASCENSEUR URBAIN DU PORT DE COMMERCE

(projet qui fera prochainement l'objet d'une concertation organisée par Brest métropole).

Cette option propose de continuer à partir de la gare sur l'avenue Salaün Penquer pour rejoindre le jardin Beautemps Beaupré et desservir directement l'ascenseur urbain arrivant au port de commerce, si la décision de réaliser celui-ci est prise.



Le renforcement du réseau métropolitain de transport public

L'arrivée des lignes B et D doit s'accompagner du renforcement du réseau métropolitain, pour créer un réseau attractif à l'échelle de l'ensemble de la métropole.

Pour cela, sont proposés :

DES AMÉLIORATIONS DE LA DESSERTE DES VILLES DE LA MÉTROPOLE

L'objectif est de réaliser des aménagements sur les liaisons avec les communes de Brest métropole permettant d'offrir des trajets plus directs depuis les centres villes, tout en maintenant une desserte de proximité.

- POUR PLOUZANÉ** : augmentation de la capacité du parking existant situé à Fort Montbarey sur la ligne A de tramway existante.
- POUR GUILERS ET BOHARS** : création d'un pôle d'échange proche du terminus de la nouvelle ligne B de tramway, permettant l'amélioration des performances des lignes vers ces communes, ainsi que la création d'un pôle d'échange à l'entrée de Guilers, le long de la route départementale.
- POUR GOUESNOU** : amélioration du fonctionnement du pôle d'échange multimodal Porte de Gouesnou sur la ligne A de tramway et de la traversée de l'échangeur pour accéder à ce pôle d'échange. Ceci améliorerait la qualité de service de la ligne 16 de bus desservant Gouesnou et l'accessibilité au pôle. La création d'un pôle d'échange au Carpont permettrait de recueillir les flux de déplacements issus du nord de la commune.
- POUR GUIPAVAS** : amélioration de la qualité de service de la ligne de desserte de la commune en traitant le boulevard de Coataudon et la rue de Paris. Ceci permettrait d'augmenter la vitesse commerciale des bus entre le centre de Guipavas et la ligne A de tramway place de Strasbourg. Cette action sur les infrastructures serait à compléter par une augmentation de la fréquence et des amplitudes horaires.
- POUR PLOUGASTEL-DAOULAS** : amélioration des connexions entre Plougastel-Daoulas et le sud du Pays de Brest à la métropole. Amélioration de la desserte interne de la presqu'île, notamment par deux pôles, afin d'améliorer les temps d'accès à la ville dense.
- POUR LE RELECQ-KERHUON** : poursuite de la réflexion sur la halte ferroviaire et le pôle d'échange de Kerscao.

LE RÉSEAU STRUCTURANT EXISTANT :

- Ligne A tramway
- Téléphérique
- Pôle d'échange multimodal (PEM) existant

LE PROJET PORTÉ À LA CONCERTATION :

- Ligne B tramway : Gare - Bellevue - Hôpital Cavale Blanche
- Variante ligne B tramway
- Ligne D BHNS : Gare - Lambézellec
- Variante ligne D BHNS
- Nouveau Pôle d'échange multimodal (PEM)
- Restructuration PEM existant
- Aménagement couloir bus
- Amélioration liaisons bus





DES PÔLES D'ÉCHANGE MULTIMODAUX

Les Pôles d'échange multimodaux (PEM) sont des points de connexion entre différents modes de transports : tramway, bus, circulations douces, voitures, covoiturage, etc. À ce titre, ils bénéficient de diverses fonctionnalités : abris vélos, parkings relais... Ces pôles permettent de se rabattre plus facilement vers les lignes de tramway, de bus à haut niveau de service, et de bus, permettant des changements quai à quai entre les lignes ou de se garer pour les automobilistes :

- Sur la ligne B de tramway : à la gare, à proximité du rond point de Provence sur Bellevue et à proximité de l'hôpital de la Cavale Blanche.
- Sur la ligne D du BHNS : à la gare, à proximité de Kertatupage et à Lambézellec.

LE COÛT, LE FINANCEMENT ET LE CALENDRIER DU PROJET

Le coût prévisionnel global est évalué à **180 m€ HT** (valeur 2018) pour :

- La création de la 2^e ligne de tramway : Gare - Bellevue - Hôpital de la Cavale Blanche
- La création de la 1^{re} ligne de bus à haut niveau de service : Gare - Lambézellec
- Le renforcement du réseau métropolitain de transport public

Outre le recours à l'emprunt et la perception de subventions, l'investissement s'appuiera notamment sur le Versement transport (VT) :

Depuis le 1^{er} septembre 2009 et la réalisation de la première ligne de tramway de la métropole, le taux du VT appliqué à Brest métropole est de 1,8%. Il pourrait être porté à 2,0% pour permettre la soutenabilité financière de ce nouveau projet de développement du réseau de transport public.

Par ailleurs, le projet d'amélioration du réseau engendrera des économies d'exploitation, permettant de contenir les charges de fonctionnement pour la collectivité.

Au total, 895 employeurs acquittent le versement transport, pour un montant de 41 M€

Sa provenance : 34 % de la contribution provient du secteur public et associations,

66 % du secteur privé.

Chiffres 2017



Téléphonique © Mathieu Le Gall

PETIT LEXIQUE DES MOBILITÉS

Pôle d'échange multimodal (PEM) :

Point de connexion entre différents modes de transports : train, tramway, bus, circulations douces...

Le pôle d'échange multimodal (ou PEM) facilite les correspondances et offre des services pour les usagers des transports.

Intermodalité :

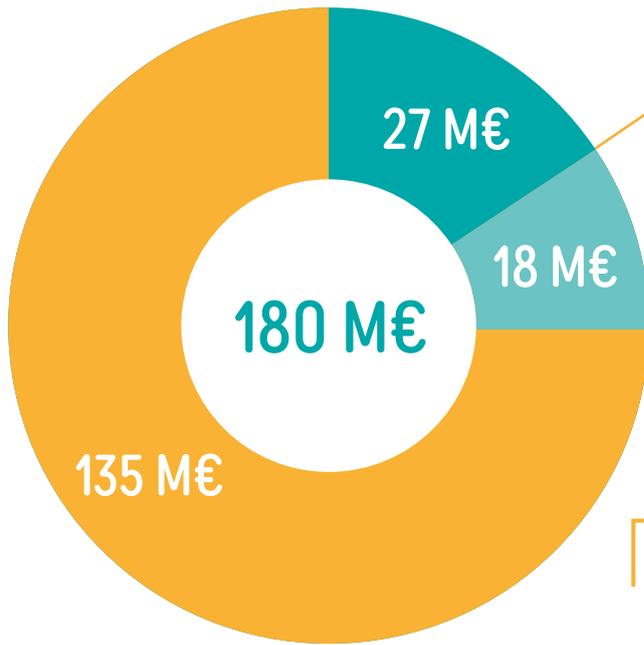
Utilisation de plusieurs modes de transport (vélos, marche, bus, etc.) pour réaliser un même déplacement.

Versement transport (VT) :

C'est une taxe versée par les employeurs publics et privés de plus de 11 salariés, qui finance exclusivement les transports publics.

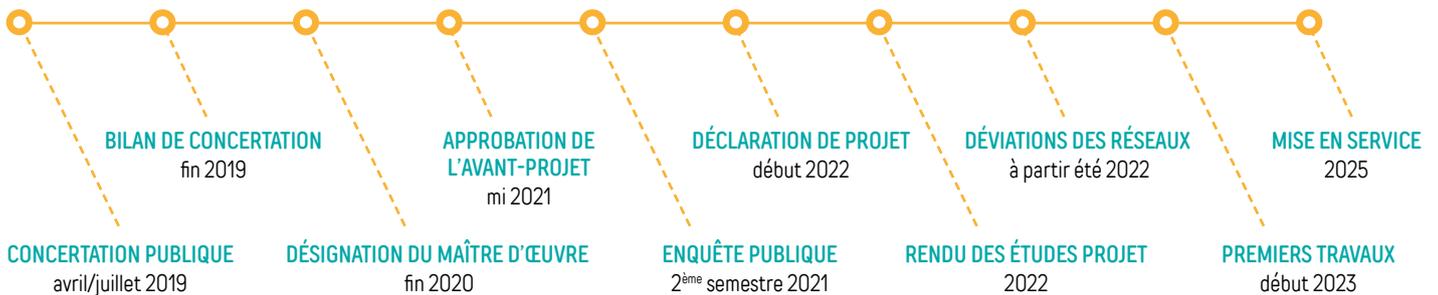
Bus à haut niveau de service (BNHS) :

Le BNHS circule sur une voie réservée, comme un tramway, clairement identifiée et hors de la circulation générale, ce qui lui permet d'être plus fiable et régulier. Il offre une vitesse commerciale, des fréquences, une amplitude horaire et une régularité similaires au tramway. Il propose en outre des services (exemple : vente de tickets en station) et un confort accru.



- Subventions
- Autosubventions par le versement transport
- Emprunts (remboursés par le versement transport)

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



QUI PORTE LE PROJET ?

- Brest métropole en tant que maître d'ouvrage, assisté, pour les études de faisabilité,
- par BMa en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage,
- et par les cabinets spécialisés Egis Rail et SCOPIC.

DU 29 AVRIL AU 14 JUILLET

COMMENT S'INFORMER, PARTICIPER ET CONTRIBUER ?

1 Je consulte le dossier de la concertation et les supports d'information et je dépose un avis :

- **EN LIGNE** sur le site jeparticipe.brest.fr
- **SUR LES REGISTRES** dans les mairies de quartier de Brest, à l'Hôtel de Brest métropole et dans les mairies de Gouesnou, Plougastel-Daoulas, Guilers, Le Relecq-Kerhuon, Bohars, Guipavas, Plouzané.
- **PAR MAIL** adressé à : concertation-transports@brest-metropole.fr
- **PAR VOIE POSTALE** à l'adresse suivante : Hôtel de métropole - Direction des Mobilités
24, rue Coat-ar- Guéven - CS 73826 - 29238 BREST CEDEX 2

2 Je participe aux rencontres publiques et aux ateliers :

RÉUNIONS PUBLIQUES

- **À BREST, LANCEMENT DE LA CONCERTATION**
> Le 29 avril à 18h30.
À l'auditorium des Ateliers des Capucins, 25 rue de Pontaniou.
- **À GUILERS, DÉDIÉE AU SECTEUR NORD**
Concerne également :
Gouesnou, Bohars, quartiers Lambézellec et Bellevue.
> Le 2 mai à 18h30.
À L'Agora, 79 rue Charles de Gaulle.
- **À GUIPAVAS, DÉDIÉE AU SECTEUR EST**
Concerne également :
Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, quartiers Saint-Marc, Europe.
> Le 9 mai à 18h30.
À L'Alizé, 90 rue Commandant Challe.
- **À PLOUZANÉ, DÉDIÉE AU SECTEUR OUEST**
Concerne également :
quartiers Cavale Blanche, Quatre-Moulins, Saint-Pierre.
> Le 13 mai à 18h30.
Au centre socio-culturel F. Mitterrand, place de la République.
- **À BREST, RÉUNION DE SYNTHÈSE**
> Le 10 juillet à 18h.
Au salon Richelieu de l'Hôtel de Ville, place de la Liberté.
Ouvertes à tous, sans inscription

ATELIERS DE CONTRIBUTION

- **QUARTIER BELLEVUE**
> Le 5 juin à 18h30.
À La Baraque, salle attenante à la mairie de quartier,
25 place Napoléon III.
 - **QUARTIER LAMBÉZELLEC**
> Le 12 juin à 19h.
En salle Pierre Corre, mairie de quartier,
25 Rue Robespierre.
 - **QUARTIER BREST CENTRE**
> Le 24 juin à 18h30.
Au salon Colbert de l'Hôtel de Ville, place de la Liberté.
- Inscrivez-vous pour participer aux ateliers (ouverts à tous dans la limite des capacités des salles) :**
- lors des réunions publiques,
 - sur jeparticipe.brest.fr,
 - par téléphone au 02 98 33 50 50.

RENCONTRES

- Brest métropole et l'équipe projet à la rencontre du public :
- Le 16 mai sur le marché de Bellevue.
 - Le 24 mai sur le marché de Lambézellec.

LES GARANTES DE LA CONCERTATION

Les garantes de la concertation nommées par la Commission nationale du débat public, M^{me} Catherine Trébaol et M^{me} Marie Guichaoua, sont disponibles pour répondre à toute question concernant les conditions de participation du public à la concertation.

Par mail :

- > catherine.trebaol@garant-cndp.fr
- > marie.guichaoua@garant-cndp.fr

Par courrier :

Commission nationale du débat public (CNDP) à l'attention de
Mme Catherine Trébaol et Mme Marie Guichaoua, garantes,
244 boulevard Saint Germain - 75007 Paris

jeparticipe.brest.fr

INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES, CONTRIBUEZ
Toute l'info sur jeparticipe.brest.fr ou au 02 98 33 50 50